

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT
DE BESANCON**

CANTON DE SAINT VIT

**COMMUNE DE SAINT VIT
25410 SAINT-VIT**

EXTRAIT
Du Registre de délibérations du Conseil Municipal
Séance du mois de février

L'an deux mille vingt le vingt-sept février à 20 h 30

Date de convocation :

20 février 2020

Date d'affichage :

02 mars 2020

**Nombre de conseillers
en exercice :**
25

N° : 3

Objet de la délibération :

Bilan des cessions et
acquisitions 2019

Résultat du vote

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire

Président : Pascal ROUTHIER, Maire

Secrétaires : Anne BIHR, adjoint assistée de Christine DELGADO

Etaient présents : Pascal ROUTHIER, Annick JACQUEMET, Dominique NICOLIN, Thierry COURTOIS, Anne BIHR, Daniel GIRARD, Jean-Louis MONTRICHARD, Jean-Pierre LAFORGE, Pascal HERRMANN, Oumar N'DIAYE, Alain OLIEL, Nathalie MULENET, Réjane SIZINE, Jean-Luc REMOND, Stéphane PRETRE.

Procurations : Chantal VAN AVERMAET à Anne BIHR
Océane COURTOIS à Thierry COURTOIS
Martine COMPANT à Pascal ROUTHIER
Viviane GAUDEL à Jean-Louis MONTRICHARD

Absents : Catherine PISTOLET, Rose-Marie BAUD, Nadia DURAND, Matthieu SALGUES, Karine DUMETIER, Franck MAUREL

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, l'Assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu du 20 février 2020. Le conseil municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Monsieur Thierry Courtois, adjoint aux finances, indique que le bilan des cessions et des acquisitions immobilières doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal lors du vote du compte administratif (art. L.2241-1 du CGCT).

Etat des cessions immobilières 2019

D.C.M.	Désignation du Bien	Localisation	Références cadastrales	Surface en m ²	Origine de propriété	Identité de l'aquéreur	Condition de la cession	Prix de Cession €/H.T.
--------	---------------------	--------------	------------------------	---------------------------	----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------

13/06/2019	Parcelle de Terre	21 rue de la Combe Verte	AK 214	110,00	PV cadastrale 1615E du 24/10/2019	SARL RESIDENCIEL	Vente	3 300,00 €
------------	-------------------	--------------------------	--------	--------	-----------------------------------	------------------	-------	------------

Etat des acquisitions immobilières 2019

D.C.M.	Désignation du Bien	Localisation	Références cadastrales	Surface en m ²	Origine de propriété	Identité du Cessionnaire	Condition de l'acquisition	Prix d'acquisition (frais inclus)
08/04/2019	2 Parcelles de Terrains	Champs de Tenne	YJ 71 et YJ 72	659,32	Publication au service de la Publicité Foncière de Besançon le 12/10/2015 volume 2015P, numéro 4165	SAS SOCIETE DES CARRIERES DE L'EST	Achat	108 121,11 €
24/10/2018	2 Parcelles en nature de taillis et lande	Derrière Grosbois et Haie du Petit Bas	A 220 et C 198	25,85	Donation partage Publication au service de la Publicité Foncière de Besançon le 08/07/1975 volume 942, numéro 7	Madame DURIAUD et Madame D'HABIT	Achat	15 051,00 €

Les membres du conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuvent le bilan des cessions et acquisitions 2019 comme présenté ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0
 025-212505275-20200228-20200227-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait conforme,

Délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

